

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AC95

présenté par

M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Walter

ARTICLE 12

Supprimer l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES s'oppose à cette modification du code du sport pour, en complément de la création par voie réglementaire d'une contravention de cinquième classe, réprimer le fait de se maintenir sans motif légitime sur l'aire de compétition lors du déroulement d'une compétition ou de sa retransmission.

Nous ne sommes pas dupes de la cible de cette répression accrue puisqu'elle vise avant tout les militants qui, ces dernières années, ont tenté d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les enjeux climatiques ou les libertés publiques. Il s'agit ici d'assurer à bon compte la quiétude des annonceurs des grands événements sportifs internationaux afin que leurs profits ne soient pas contrariés par des images imprévues. Les causes justes que défendent le plus souvent ces jeunes activistes ne justifient en rien une telle répression alors qu'il suffirait simplement de les reconduire à l'extérieur de l'aire sportive.